

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.15.68

MAIL: agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier: KD/AG: 2022.031

Marmande, le jeudi 7 avril 2022

# COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER THIVRAS MERCREDI 6 AVRIL 2022

Lieu: Maison association EnviPlus

Début de la rencontre : 18h30 Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : M. Stéphane BLANCHARD, élu référent du quartier, en charge de l'attractivité du territoire et de l'ODP (occupation domaine publique), M. Bernard BOULITEAU, en charge des équipements sportifs et à la condition animale.

8 habitants

Service Citoyenneté: Karine DEWILDE, Alain GAILLARD

#### Ordre du jour :

- Présentation de l'association EnviPlus
- Environnement « plaine herbeuse »
- Voie verte
- Dénominations de voies

Le premier temps de la rencontre a permis aux élus de se présenter puis un tour de table a permis à chacun de se présenter.

Pour présenter le quartier sur un plan géographique, il est rappelé que le quartier est complété de logements sociaux (Résidence Garonne, Résidence Gascogne, Hlm du Château d'Eau, Résidence du Roc, Résidence La Petite Mayne).

Un territoire riche en entreprises, de nombreuses enseignes commerciales, d'un axe traversant le territoire, l'avenue Jean Jaurès, (entre 10 000 et 15 000 véhicules par jour) et pour terminer une partie du territoire en zone inondable.



#### 1- Association EnviPlus

M. CERUTI président de l'association ENVIPLUS, présente l'association EnviPlus accompagné de M. GONZALEZ.

EnviPLus c'est 35 salariés, 1 conseil d'administration, 4 encadrants techniques, 2 conseillères en insertion et 1 équipe de direction et coordination.

Les missions d'EnviPlus reposent sur l'accompagnement et l'embauche de personnes exclues du marché de l'emploi.

Un parcours socio-professionnel fondé sur une expérience de travail, une formation en situation de production.

Un accompagnement individualisé dans la résolution de leurs problématiques sociales et professionnelles (freins à la mobilité, logement, santé, situation financière).

Les personnes en parcours d'insertion ont un statut de salarié (contrat de 6 mois en 6 mois jusqu'à 24 mois maximum). Ils travaillent 26h par semaine et sont rémunérés au smic.

Un nouveau dispositif permet aux personnes proches de la retraite, de compléter leur trimestre en travaillant jusqu'à 24 mois.

Acteur économique, EnviPlus est une chance pour le territoire du Marmandais, qui s'est doté d'une structure à vocation sociale.

EnviPlus permet l'insertion et le retour vers l'emploi pour des personnes qui redeviennent ainsi acteurs de leur parcours.

Pour les entreprises, clientes d'EnviPlus, c'est également l'opportunité de bénéficier de candidat potentiel à l'embauche ou d'intégrer une démarche RSE.

#### Les activités d'EnviPlus sur le territoire :

Espaces verts (aménagements paysager et entretien

- Tontes débroussaillages
- Taille de haies et d'arbustes
- Entretien petits patrimoines
- 12 000 m2 d'entretien : La Gravette, les résidences marmandaises

<u>Démantèlement (récupération et valorisation des déchets : palettes, portes, fenêtres)</u>

- Collecte, transport en atelier
- Démantèlement, tri
- Stockage, ré emploi

Triés et démantelés dans l'atelier, les déchets sont valorisés et transformés en ressource. Ils sont renvoyés vers les éco organismes via le SICTOM.

<u>Biodéchets (tri et revalorisation au travers de microplateforme (quartier de</u> Garrigues / Carpete)

 Collecte et traitement des biodéchets. Grace à leur microplateforme, ils compostent les restes alimentaires et les valorisent afin qu'ils retournent en terre (sous forme de compost).



# 2- Environnement - « Plaine herbeuse »

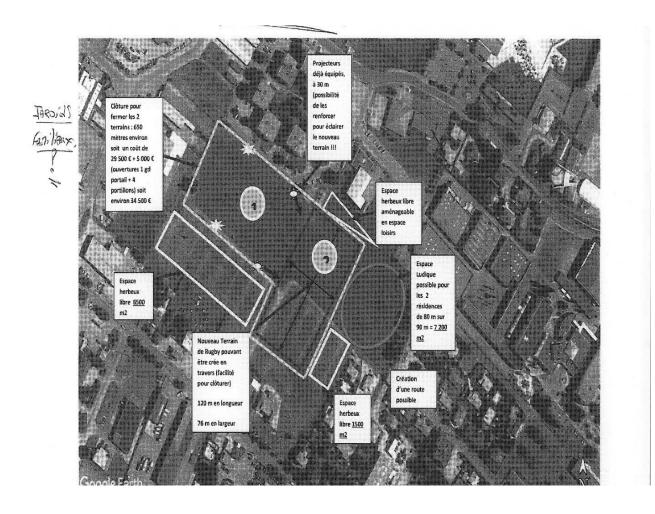
M. BLANCHARD, rappelle que par le passé il existait un projet de végétalisation en lien avec l'espace vert à proximité des bâtiments de la résidence de l'Hlm du Château d'Eau.

Le but de ce projet était de créer des espaces libres aménageables en espace de loisirs espace jeux, un lieu pour la restauration des lycéens, un emplacement pour des jardins familiaux ainsi qu'un espace herbeux (zone restant naturelle).

Sur cette zone herbeuse, il existait un emplacement composé d'arbres qui permettait d'avoir un espace ombragé, favorable à la fraîcheur du lieu. Malheureusement ces arbres ont été coupés. Il est proposé à EnviPlus de participer à l'étude et à l'action pour replanter des arbres.

L'élu souhaite relancer le projet de la plaine herbeuse et propose de rencontrer les résidents du Château d'Eau au travers d'une prochaine réunion à la Pépinière d'Entreprises Eurêka.

Un plan de financement sera à l'étude concernant le projet de la plaine herbeuse.



# 3 - Voie Verte

M. BLANCHARD souligne que le quartier de Thivras est porteur de projet novateur en termes d'environnement.

Le projet des voies douces ainsi que le projet de la Voie Verte font parties de ces projets.

L'élu souhaite que le quartier s'investisse dans cette démarche.

La Voie Verte : vecteur de développement touristique.

- Un vecteur de valorisation de territoire
- Un outil de développement de l'économie touristique.

# Structuration du territoire:

La Voie Verte structure les territoires. Elle concentre les flux non motorisés pour les diffuser sur divers secteurs.

- Les usages sont multiples. Outre la diversité des modes de déplacements, elle convient à différents usages : utilitaires, loisirs, sport et tourisme.

# <u>Réflexion</u>:

- Une mise en tourisme intra et extra-voie verte
- L'assistance signalétique et numérique

# Projet touristique:

L'impact touristique et économique sera étroitement lié aux prestations existantes.

Prochainement, une concertation avec les habitants du quartier et en particulier ceux du chemin du Roc devrait voir le jour.

En effet, il est question de mettre la voie du chemin du Roc en sens unique.

La continuité de l'axe du chemin du Roc, nous offre la possibilité de rejoindre le parc de la Filhole.

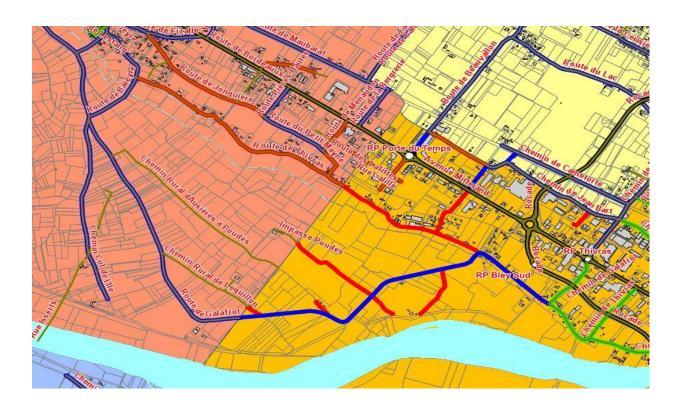
Concernant le projet des voies douces, une habitante demande la possibilité de créer des bandes cyclables au sein de l'avenue Jean Jaurès.

Cette avenue est un axe dont la compétence revient au département. Une demande sera effectuée au service compétent du CD 47.

Ci-dessous, ce plan identifie le tracé de la Voie Verte en lien avec le tracé de la voie douce.



# 4 - Dénominations de voies



Mme DEWILDE rappelle l'importance de cette démarche auprès de la population en lien avec les services publics (pompiers, facteur, livraison colis...)

Sur le plan, la partie en orange est le territoire de Marmande. Les tracés de couleur rouge et bleu restent à dénommer.

Un travail de terrain auprès de la population sera réalisé par M. GAILLARD en lien avec le service urbanisme et les élus en charge du dossier.

#### Rappel: la numérotation métrique

# La méthode:

- Le point 0 est pour numérotation métrique le début de la voie ou du chemin ; plus de numéro pair ou impair côté droit ou gauche. On évite ainsi aussi les bis, ter, ...
- Il est rappelé que ce dossier sera toujours d'actualité (changement de propriétaire, locataire, construction...)

# **Avantages multiples**

# <u>Le citoyen</u>:

 Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile (médecins, secouristes...) - Facilite la livraison à domicile (commandes par correspondance, visites de courtoisies...)

# <u>La commune</u>:

- Donne une cohérence d'identité à la commune / ville
- Facilite la gestion des listes électorales
- Permet la collecte des déchets

# <u>La mairie et la poste</u>:

- Facilite l'identification des rues
- Fluidifie la distribution du courrier

# Les services:

- Améliore l'identification et la gestion des clients par les services d'eau, d'électricité, gaz, police, sapeurs-pompiers, impôts...
- Permet le guidage et le repérage par GPS

